

**MyFrenchFilmFestival.com – Prix de la critique AEFE**  
**Modalités du concours**

**Quand ?**

Le concours se déroule du **19 janvier au 13 mars 2015**.

**Comment ?**

Dans le cadre de la 5<sup>e</sup> édition de MyFrenchFilmFestival.com, Unifrance met à la disposition des établissements du réseau d'enseignement français à l'étranger une sélection de 20 films (courts et longs métrages), sous-titrés en 13 langues : allemand, anglais, arabe, bulgare, chinois, espagnol, français, italien, japonais, polonais, portugais, russe et turc. Les films sont disponibles sur la plateforme [myfrenchfestival.com](http://myfrenchfestival.com) (voir ci-dessous les modalités pratiques pour plus de précisions).

Chaque lycéen du réseau est invité à soumettre une critique rédigée par ses soins, sur un court métrage ou un long métrage de la sélection du festival, en langue française (1 800 signes maximum, espaces compris).

Après validation d'un enseignant ou du chef d'établissement, la critique doit être publiée, en deux endroits, en indiquant en tête de la critique le nom, prénom de l'élève ainsi que son établissement scolaire et le pays :

- Sur la plateforme de [MyFrenchFilmFestival.com](http://MyFrenchFilmFestival.com), en commentaire du court ou du long métrage faisant l'objet de la critique de l'élève (dans le fil Facebook), en indiquant au début du texte le hashtag « #AEFE »,
- Sur la page de l'AEFE dédiée au concours « MyFrenchFilmFestival.com Prix de la critique AEFE » ([www.facebook.com/aefemyfff](http://www.facebook.com/aefemyfff)), en commentaire du court ou du long métrage faisant l'objet de la critique de l'élève.

N.B. : Dans quelques cas spécifiques, notamment lorsque l'élève ne possède pas de compte Facebook, la critique pourra être mise en ligne depuis le compte Facebook de l'établissement, en indiquant en début de texte le nom de l'élève et de son établissement, ou pourra être envoyée par mail au service communication de l'AEFE qui se chargera de publier la critique.

La critique du court métrage et celle du long métrage qui auront recueilli le plus grand nombre de « J'aime » remporteront le « Prix de la critique AEFE ».

Les votes seront clos le **14 mars 2015 à 10 heures** (UTC+01:00 - Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris)

Les deux vainqueurs du « Prix de la critique AEFE » pour le court métrage et le long métrage seront annoncés le 16 mars 2015 et feront l'objet d'une information spécifique sur les sites de l'AEFE et de MyFrenchFilmFestival.com.

Ils recevront un diplôme signé du président d'Unifrance et de la directrice de l'AEFE ainsi qu'une accréditation pour eux-mêmes et un accompagnant (soit 2 accréditations par vainqueur), à l'un des festivals organisés dans l'année par Unifrance.

### Modalités pratiques

- La sélection complète des films est accessible, pour tous les pays, sur le site [www.myfrenchfilmfestival.com](http://www.myfrenchfilmfestival.com). **Certains thèmes pouvant être d'une sensibilité particulière, le choix des œuvres pouvant être visionnées est laissé à l'appréciation des postes diplomatiques et des chefs d'établissement, en fonction du contexte local.**
- Les établissements scolaires participants doivent prendre contact avec les postes diplomatiques pour valider la sélection des films qui seront diffusés dans leurs enceintes.
- Les films, disponibles sur la plateforme [myfrenchfilmfestival.com](http://myfrenchfilmfestival.com), sont gratuits sur les territoires suivants : Afrique, Amérique latine, Chine, Inde, Pologne, Roumanie, Russie et Turquie.
- Pour les autres zones, Unifrance met gratuitement à la disposition des établissements de l'AEFE l'ensemble des courts-métrages du festival.
- Dans le cas de projections publiques et gratuites telles qu'une projection en classe, les longs métrages sont également accessibles gratuitement. Les enseignants ou chefs d'établissement doivent contacter Unifrance ([jean-remi.ducourtioux@unifrance.org](mailto:jean-remi.ducourtioux@unifrance.org) et [aurelie.padovan@unifrance.org](mailto:aurelie.padovan@unifrance.org)) afin d'obtenir un code d'accès à ces films.
- Pour le visionnage des longs métrages dans le cadre d'un cercle privé (si des élèves souhaitent visionner les films dans un cadre privé par exemple), Unifrance accorde aux établissements une réduction de 50 % pour l'achat d'un long métrage ou d'un pack longs métrages. L'établissement doit adresser une demande à Unifrance, aux adresses mentionnées ci-dessus, avec les noms des bénéficiaires afin d'obtenir le code promotionnel correspondant.
- MyFrenchFilmFestival.com propose des **dossiers pédagogiques** sur 12 films de la sélection :
  - 8 fiches pédagogiques conçues par le CAVILAM - Alliance française et destinées aux enseignants de français langue étrangère. Elles permettent de favoriser l'apprentissage du français, tout en offrant l'opportunité aux apprenants du monde entier de découvrir la création cinématographique française ;
  - 4 analyses filmiques conçues par Charlotte Garson, critique de cinéma et spécialiste de l'éducation à l'image.

Ces documents sont accessibles sur le site [www.myfrenchfilmfestival.com](http://www.myfrenchfilmfestival.com), dans la rubrique « pédagogie ».